

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**PRESENTS:**

**Elus municipaux** : Jacques TAPIN (adjoint au maire), Amaury BREUILLE (adjoint au maire), Anne LABBE (adjointe au maire), Julie BIRET (conseillère municipale).

**Membres conseil de quartier** : Maurice VINCK (co-président habitant), Jean-Michel AMIOT, Laurent BERENGER, Patrick BRAUD, Christian BROTHIER, Claude EVRARD, Pierre FALLOT, Maryse GABORIT, Michel GEOFFROY, Christophe GERMAIN, Jean-Pierre GERVAIS, Danielle GONZALEZ, Hervé HERAUD, Daniel LAFOIS, Jacques LARGEAU, Christine LESTABLE, Jean-Marie MACAIRE, Sylvie MOREAU, Catherine MORIN, Franck MOUSSERIN, Jean-Pierre POUSSADE, Claude ROI, Paul SAMOYAU, Micheline VALADIER.

**Excusés** : Françoise BILLY (co-présidente élue), Patrick BAUDIN, Patrick DELAUNAY, Christiane DUPEYRAT, Jean-Michel FAVRELIÈRE, Jean FROMENTIN, Janine GACHIGNARD, Jean-Louis GAY, Franck GIRAUD.

**Absents** : Marjorie BAUDOIN, Nathalie BEGUIER, Xavier DEMAEGDT, Viviane DUPUIS, Monique LE GUENNEC, Philippe LEMAITRE, Patrick Pascal MARTIN, Christian MORIN, Sylvie MOUSSET.

**Agents municipaux** : Gérard LABORDERIE, Marc MONNERIE, Francine VERRON.

**Public** : 25 personnes

- **Cérémonie en hommage à Robert GOUTEFANGEA – 19h00**

L'assemblée de quartier de Ste Pezenne est précédée d'une cérémonie en l'honneur de Robert GOUTEFANGEA, ancien directeur de l'école Jacques Prévert, ancien membre du CAP et du Conseil de quartier. La grande salle de la maison des associations s'appellera désormais salle « Robert GOUTEFANGEA ».

Cette initiative a été proposée par le conseil de quartier. Ainsi, une plaque a été dévoilée par la famille et Jacques TAPIN (adjoint au maire) le 4 juin, en présence des proches du défunt.

- **Ouverture de la séance : 20h30**

Un point est fait sur la diffusion des « infos quartiers », normalement distribués à tous les habitants du quartier (car assemblée de quartier). Or, de nombreux conseillers et habitants du quartier n'ont pas reçu le document. Ceci est regrettable car le conseil avait mis beaucoup d'importance dans ce mode de communication.

Le service « vie participative » a eu plusieurs soucis avec ce prestataire et des sanctions seront prises par la direction générale des services de la ville afin d'améliorer les diffusions futures.

## **I. Approbation du relevé de conclusions du conseil de quartier du 07.04.09**

Le référent de la commission « voirie » prend la parole car il considère que la synthèse de sa commission a été éludée dans le relevé de conclusions du 07.04.09. De ce fait, il décide de lire, à voix haute, le rectificatif que la commission « voirie » souhaite voir inscrit dans le relevé de conclusion du 07.04.09.

***Le texte ci-dessous annule et remplace en totalité la synthèse de notre commission présentée pages 11 et 12 du C.R. diffusé le 16 avril dernier à tous les membres du Conseil.***

*« Malgré le vote largement favorable du CQ le 10/02/09, aucune suite n'a été donnée à ce jour par la municipalité concernant notre demande sur le complément du rapport phase 1, par un scénario 5 : rocade nord liaison rte de Coulonges – rte de Parthenay.*

*C. EVRARD, référent de la commission, rappelle également que notre Conseil de Quartier attend une réponse sur la décomposition du coût de la rocade nord, sur chacun des 3 tronçons. Ces chiffres sont disponibles à la CAN et nous espérons une présentation par un responsable de la CAN pour la prochaine assemblée générale le 04/06/09. Ainsi, suite à notre demande exprimée en réunion publique le 17/02/09 nous attendons de connaître tous les coûts économisés par une rocade réduite à 2 tronçons c'est-à-dire de la rte de Nantes à la rte de Parthenay. Seraient ainsi supprimées les dépenses suivantes :*

- toute la traversée de Chauray avec l'ensemble des ouvrages de protection des habitations*
- le pont sur la voie ferrée,*
- le raccordement à la RN 11 soit au rond-point de la Maaf (déjà saturé) soit sur un nouveau rond-point à créer sur une route à 4 voies, y compris les bretelles d'accès et la liaison avec Mendès-France.*

*C. EVRARD précise ensuite la méthodologie employée au sein de la commission.*

*Ainsi trois sous-groupes ont été créés :*

- sous-groupe route de Nantes, quartier Bellevue, rue de Telouze*
- sous-groupe route de Coulonges, vieux bourg,*
- sous-groupe les ronds-points, rue de Grange.*

*Un quatrième groupe doit être créé par la suite concernant les transports publics.*

*La commission souhaite revenir sur les deux documents :*

- « Etude de faisabilité pour l'aménagement de la RD744 (route de Coulonges) » Phase 1 (diagnostic), seul document demandé par le Conseil de Quartier et toujours incomplet*
- « Etude de faisabilité pour l'aménagement de la RD744 (route de Coulonges) » Phase 2 (propositions d'aménagements) hors demande du Conseil de quartier.*

*La Commission fait le constat que le rond-point St Hubert est en majorité bloqué aux heures de pointe par les véhicules qui descendent du boulevard de l'Europe pages 31 et 32 du rapport phase 1. Ainsi, C. EVRARD précisent qu'ils représentent 33 à 34% du flux total sur le rond-point aux heures de pointe, flux qui le matin s'oriente à 75% vers le centre ville. Ainsi la commission veut expliquer au Conseil de Quartier ce que démontre le bureau d'études à savoir que se sont bien les véhicules en provenance des boulevards de l'Europe et de l'Atlantique (qui n'ont aucun échange avec notre quartier) qui sont les principaux responsables du blocage des deux ronds-points.*

*La Commission propose donc de créer un parking relais à proximité du restaurant la Belle Etoile (accès via sortie « Belle Etoile » sur le boulevard de l'Atlantique). Ceci permettrait aux*

automobilistes qui veulent se rendre en centre ville de déposer leur véhicule et utiliser les lignes de bus rapides.

La Commission rappelle à ce sujet l'une des conclusions du scénario 1 du rapport phase 1, demandé par le bureau d'études qui conseille en page n°55 « la mise en place d'un jalonnement de l'accès du centre ville par l'avenue de la Venise Verte. »

La Commission souhaite également une meilleure fluidité de la circulation sur les deux ronds-points. En effet, ces derniers étant la cause première de tous les problèmes de circulation dans Ste Pezenne, pourquoi ne pas installer des feux tricolores autorisant ou non les accès aux ronds-points pendant les tranches horaires de saturation sur toutes les entrées ? Ces derniers resteraient clignotants sur les tranches « hors saturation. »

C. EVRARD conclue par un point sur la circulation sur la rue de la Routière : il lui a été remis une demande signée par 15 riverains qui sont excédés par la vitesse des véhicules. Une demande de ralentisseurs est effectuée. A. BREUILLE souhaite modifier le terme de la demande et préfère que l'on parle de « solution pour réduire la vitesse » qui dans cette zone est déjà limitée à 30km/h. Ceci permet d'envisager d'autres solutions plus adaptées. »

Après lecture, le Co-Président habitant propose au conseil de voter pour que ce rectificatif vienne annuler et remplacer le point du RC concernant la commission « voirie » du 07.04.09.

Le conseil se prononce « pour » à l'unanimité.

Un second conseiller de quartier fait une remarque sur la page n°4. :

« Les conseillers de quartier réagissent en premier lieu sur l'enveloppe « fonctionnement » des crédits de quartier. Cette somme apparaît comme importante, notamment comparée aux 100 000€ de l'enveloppe « investissement ». »

Le conseil vote la terminologie suivante : « Certains membres du conseil expriment leur mécontentement face à la méthode qui a conduit à la décision. Les 50 000€ de l'enveloppe de « fonctionnement » apparaissent comme importants, notamment comparée aux 100 000€ de l'enveloppe « investissement ». »

## **II. Comptes-rendus des commissions (synthèses)**

### ➤ Commission n°1 « Voirie – circulation – déplacements »

Le référent remercie les membres de la commission pour le travail effectué et le temps dévolu.

La commission trouve inacceptable les 50 000€ dédiés à des études éventuelles pour la route de Coulonges, cette somme plombe fortement les crédits de quartier du conseil. Le conseil de SP a déjà choisi d'investir 30 000€, il y a quelques années, dans une étude toujours incomplète à ce jour malgré le vote quasi unanime (deux abstentions) du CQ le 10/02/09.

Le référent de la commission est clair sur un point : le conseil ne veut pas financer de nouvelles études. L'attente des habitants se situe sur des aménagements et non sur des études.

La commission réclame que le coût du scénario n°5 (liaison Coulonges – Parthenay) demandé depuis le 17/02/09 soit enfin présenté.

J.TAPIN rappelle que les barreaux du contournement Nord sont liés à la CAN et que, en leur absence ce soir, il ne peut répondre à leur place. Le référent de la commission n'est pas du tout convaincu et complète son point de vue en rappelant que les résultats du premier barreau « Nantes – Coulonges » ont bien été donnés par le bureau d'études missionné. Pourquoi refuser de donner ceux du second ? La commission « voirie » a travaillé et souhaite des réponses claires de la part de la ville sur les 23 propositions que la commission a identifiées. Ainsi, le tableau des suggestions, fourni aux élus et aux services techniques depuis le 6 mai dernier, est présenté, point par point, lors du conseil. Il est joint en annexe n° 1 au présent relevé de conclusions. Le référent de la commission insiste sur un point essentiel : « Les véhicules qui descendent du boulevard de l'Europe représentent 34% du flux total sur le rond-point. Et 75% des véhicules se dirigent vers le centre-ville ».

La commission renouvelle sa demande que le président de la CAN soit présent le 7 octobre (prochain conseil de quartier) pour qu'un message clair soit donné aux habitants sur le coût réel et détaillé des différents tronçons du contournement Nord.

A.BREUILLE répond à la commission. Pour lui, trois propositions sur les 23 peuvent être traitées rapidement : propositions 202/301/306. C'est très nettement insuffisant pour la commission « voirie » et pas du tout en rapport avec les priorités. Toutes les suggestions n° 101 à 208 sont prioritaires et urgentes pour la fluidité et la sécurité de la circulation. Certains membres menacent de démissionner.

A.BREUILLE veut que la distinction entre « contournement Nord » et « aménagements quartier » soit comprise. Il précise également que des démarches sont en cours pour réduire le nombre de poids lourds, venant de Cholet, sur la route de Coulonges.

Certains membres du conseil expriment l'idée suivante : le conseil municipal a fait de nombreux efforts pour rendre le centre-ville piéton. Quel degré d'effort sera mis en place pour Ste Pezanne ? LeCo-Président conclue en demandant des dates de réalisation pour les aménagements de moyen ampleur. En d'autres termes, il demande un calendrier des échéances d'aménagements dans le quartier.

➤ Commission n°2 « Environnement –espaces verts »

- Place Henri Lambert : Une première esquisse a été réalisée en 2007. Ce projet est actuellement étudié par le bureau d'études des espaces verts de la ville. Deux documents « Diagnostic place Henri Lambert » sont fournis à la commission.
- Rue des sports : Cette zone du quartier est très fréquentée par les habitants et les associations. La commission souhaite créer un espace sécurisé, où il fait bon vivre pour les habitants. Ainsi, le référent énumère les points de travail : création d'une raquette, mise en place d'une aire de jeux, déplacement des vestiaires pour qu'ils soient à proximité du terrain (éviter de traverser la route), plateau multisports côté rue des écoles, toilettes publiques, bancs... Face à l'ampleur du projet, G. LABORDERIE n'hésite pas à parler

d'aménagement de micro-quartier. C'est pourquoi il est proposé au conseil de mettre en place, pour ce projet spécifique, un groupe de travail. Celui-ci comprendra des membres de chaque commission et aura pour objectif de monter un cahier des charges le plus précis possible. A partir de là, le groupe de travail accueillera des techniciens de la ville (espaces publics + patrimoine bâti).

Les conseillers de quartier volontaires : Paul SAMOYAU, Hervé HERAUD, Christian MORIN, Franck MOUSSERIN, Christine LESTABLE, Jean-marie MACAIRE, Maurice VINCK.

Un conseiller de quartier se réjouit de l'idée d'une possible aire de jeux rue des sports, car, selon lui, une aire de jeux existe pour le « nouveau Ste Pezenne » (Grand Feu) et aucune pour le « vieux Ste Pezenne ».

➤ Commission n°3 « Patrimoine - bâti »

Plusieurs projets à travailler :

- Place Henri Lambert, en lien avec la commission « Environnement – espaces verts »
- Devenir de Chantemerle
- Garage à vélos à la salle des fêtes

Aménagement des ex. locaux du CRAN, à l'arrière de la mairie.

Une fiche technique de proximité a été établie en avril 2007. Celle-ci est lue devant le conseil et apporte des détails sur les possibles aménagements de ce site = déplacement de la bibliothèque, création de sanitaires publiques... Le conseil demande que l'on réétudie cette demande.

IME Papillons Blancs

Quid du devenir de cet espace, situé à proximité de groupes scolaires ?

➤ Commission n°4 « Communication »

La première mission de la commission = faire connaître le travail du conseil auprès des habitants du quartier. L'objectif est de mieux communiquer et d'expliquer le fonctionnement des commissions.

Se pose le problème du vecteur : quel est le support le plus adapté ? Internet est un bon outil mais qui n'est pas forcément accessible à tous. L'idée d'un journal de quartier est proposée. A voir auprès du CSC si quelque chose a été, ou est, déjà en place.

Un point important est soulevé par un conseiller de quartier : « Quelles informations peut-on communiquer vers l'extérieur ? ».

J.TAPIN appuie cette idée. Selon lui, l'enveloppe de fonctionnement est tout à fait adaptée pour la réalisation d'un journal de quartier (Couleurs Ste pezenne ?). Reste à mettre en place les moyens humains : écrire, interviewer, enquêter...

### **III. Projets en cours**

- Deux tables supplémentaires – mairie de quartier  
Un devis à 550€ est proposé – validation du conseil
- Square Elsa Triolet  
Un potelet sera posé dans l'entrée la plus large + des barrières en quiconque dans les trois entrées plus étroites.
- Abri-bus rue de la Verrerie  
Les services de la CAN vont réduire « le retour » de l'abri-bus (largeur de la plaque vitrée) afin que les fauteuils et poussettes puissent passer.
- Mezzanine – bâtiment rue du moulin d'âne  
Le devis est en cours.
- Salle des fêtes et maison des associations  
Les réparations ont commencé : plusieurs réparations sont traitées par la régie.  
Des devis ont été établis et seront proposés au conseil :
  - Maison des associations = stores
  - Salle des fêtes = stores + chaises (12)Par ailleurs, la direction générale de la ville est informée de la demande « d'une gestion de proximité » de la part du conseil. Ceci implique une gestion via la mairie de quartier, et notamment par des états des lieux obligatoires.

### **IV. Demandes à valider**

- Liaison piétonne rue de Coquelonne – chemin des pêcheurs  
Une fiche bleue est proposée – validation du conseil
- Retirer l'estafette située sur l'îlot de Coquelonne  
Une fiche bleue est proposée – validation du conseil
- Parking Aragon : étudier la faisabilité d'un stationnement « en épi » + un accès-entrée et un accès-sortie différenciés  
Une fiche bleue est proposée – validation du conseil
- Pose d'une grille dans le renforcement du mur de la petite salle de la maison des associations  
Une fiche bleue est proposée – validation du conseil
- Réfection de la 4<sup>ème</sup> face du bâtiment rue du moulin d'âne – parking salle des fêtes  
Une fiche bleue est proposée – validation du conseil

Un habitant a fait la remarque suivante : des potelets ont été retirés rue du Moulin d'âne ce qui a eu pour conséquence d'augmenter la vitesse des véhicules.

Le service « vie participative » a fait la demande, auprès de la régie voirie, de remettre ces potelets en place.

#### **V. Vélorution : le 20 juin, tous en vélo !**

Un point est fait sur la manifestation.

Départ pour Ste Pezenne : 10h devant le gymnase.

#### **VI. Bilan et perspectives du conseil par M.VINCK (Co-Président habitant)**

M.VINCK apporte des précisions sur les chiffres :

- trois démissions
- environ 20 personnes dans le public à chaque réunion (sauf le 10/02 et le 17/02 + de 200)
- pourcentage de conseillers de quartier présents à chaque conseil : 60-70 %

Le Co-Président insiste également sur le travail pertinent et constructif réalisé par les quatre commissions. Il rappelle les différentes priorités exprimées par chaque commission.

Il rappelle aussi la nature des crédits de quartier depuis la nouvelle mandature : 100 000€ en investissement – 50 000€ en fonctionnement. Au sujet des crédits de fonctionnement une première réunion a eu lieu à la mairie le 5 mai. La discussion doit se poursuivre dans le but d'écrire une annexe à la charte des conseils pour un vote lors de l'assemblée générale des conseils le 24 octobre.

M.VINCK conclue la soirée en remerciant les élus et le service « vie participative ».

#### **VII. Dates du second semestre**

- o Bureau = Mercredi 9 septembre 2009 – 18h30 - mairie de quartier  
Mercredi 18 novembre 2009 – 18h30 - mairie de quartier
- o Conseil = Mercredi 7 octobre 2009 – 20h30 - salle des fêtes  
Mardi 10 décembre 2009 – 20h30 - salle des fêtes
- o Assemblée plénière = Samedi 24 octobre 2009 - Noron

Fin de la réunion à minuit.

#### **Pièce jointe :**

- Annexe n°1 «Amélioration de la circulation, li ste des suggestions formulées au 6 mai 2009. »